



Mobilités solidaires

webinaire pour les membres des cellules
d'appui France Mobilités

02/02/2021



Une réunion participative en 3 séquences

1

**actualités des partenaires
et du LMI**

Questions, observations

2

retours de terrain

Réactions

3

**besoins d'accompagnement et
d'outillage**

Sondages et expression directe



Séquence 1 : actualités des partenaires et du LMI

1

DGITM

**Les enjeux de la
LOM pour la
mobilité solidaire**

2

LMI

**Le site tousmobiles-
kit pour les cellules**

3

Ademe

**Feuille de route en
matière de mobilité
solidaire**

4

Cerema

**Travaux sur le
Transport d'Utilité
Sociale**



Mobilités solidaires : les enjeux de la LOM

DGITM - FCD1





LOI MOBILITÉS

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE MOBILITÉ
POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Construire une nouvelle vision de la mobilité

Céline Mouvet –
DGITM - Cheffe du bureau des politiques de déplacement



La LOM :

- Un objectif de politique publique réaffirmé : droit à la mobilité (L. 1111-1 du CT et suivants)
- Un domaine d'intervention à part en entière de l'AOM : la compétence « mobilité solidaire » (L. 1231-1-1 du CT) pour tous et partout
- Un découplage nécessaire de l'action publique : le plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire (L. 1215-3 du CT)



LOI MOBILITÉS

Contexte &
objectifs



La mobilité solidaire : un objectif de politique publique

Nos politiques de mobilité doivent à la fois répondre à l'urgence climatique et aux enjeux d'accès à la mobilité (fracture sociale et territoriale)

La mobilité doit être perçue **dans sa finalité** : se nourrir, travailler, accéder aux soins, aux loisirs. Elle constitue un frein dans la vie sociale de nos concitoyens.

Pour les acteurs du transports, les assises de la mobilité ont été l'occasion de mettre en visibilité les difficultés rencontrées par un nombre croissant de nos concitoyens et **se donner comme objectif de politique publique d'assurer un droit à la mobilité pour tous et par tout.**

La mobilité solidaire n'est donc pas un champs d'action réservée à la sphère sociale.



La compétence « mobilité solidaire », c'est quoi ?



Mettre en œuvre des
solutions pour les
publics vulnérables

Cette compétence vise à clarifier le champ possible d'intervention pour l'AOM et l'AOM régionale notamment vis-à-vis de la compétence d'action sociale.

Cette compétence leur donne donc capacité à :

- Organiser des services de mobilité solidaire ou contribuer à ces services quand ils ne sont pas organisés par elle (soit par une collectivité au titre de sa compétence sociale : ex des services de transport organisés par des CCAS, soit par un acteur privé comme un garage solidaire, une association qui met en place du transport d'utilité sociale).
- Verser des aides individuelles à la mobilité, par exemple des aides individuelles à caractère social ou à l'attention de publics résidant dans des secteurs mal desservis. Il peut s'agir par exemple de chèques mobilité, d'aides pour l'achat d'un deux-roues électrique, d'aides pour le passage du permis de conduire, ...

Tout ceci afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite, ces éléments étant laissés à l'appréciation de la collectivité.



Mettre en œuvre des
solutions pour les
publics vulnérables

Les services de mobilité solidaire ne sont pas définis précisément.

Il s'agit de tout service ayant pour finalité d'apporter des solutions de mobilité aux publics en difficulté, qu'il s'agisse de personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale ou de personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Un service de mobilité solidaire peut donc recouvrir de nombreux dispositifs qui peuvent être mis en place par l'AO ou soutenue par elle. Ainsi, elles peuvent par exemple (la liste n'est pas limitative, d'autres types d'actions sont possibles) :

- organiser un service de transport « solidaire », c'est un service de transport à la demande à destination de ces publics vulnérables. Le transport public adapté aux personnes à mobilité réduite (TPMR) rentre dans cette catégorie; l'AOM peut également soutenir financièrement une association qui met en œuvre du transport d'utilité sociale ;
- mettre à disposition du public des solutions pour faciliter la mise en relation de conducteurs bénévoles et de passagers, sans que cela constitue un service de transport ;
- organiser un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité ;
- Mettre en place des plateforme-formes de mobilité ;
- Mettre en place des garages solidaires ;



La coopération entre acteurs : la plan d'action en faveur de mobilité solidaire



Mettre en œuvre des
solutions pour les
publics vulnérables

- Sur chaque bassin de mobilité, la Région et le Département bâtissent **un plan d'action sur la mobilité solidaire** (en associant Pôle Emploi) pour mettre en œuvre un plan d'actions commun visant à coordonner les interventions pour la mobilité des plus fragiles.
- Objet : Chaque demandeur d'emploi ou personne éloignée du marché du travail pourra bénéficier d'un **conseil individualisé pour l'accès et le retour à l'emploi et à la formation professionnelle**.
- La LOM **facilite l'accès à l'information** : les aides financières à la mobilité pour les particuliers doivent être présentées dans les SIM des AO





Les AOM, dont les missions et le champs de compétence à évoluer avec la LOM, sont amenées à se saisir de cet enjeu.

Cela doit les conduire à **renouveler leur approche** :

- **Diagnostic territorial** : comment identifier les besoins de mon territoire, objectiver les difficultés rencontrées
- Les **acteurs parties prenantes** : sphère sociale, insertion, emploi,...
- La **manière d'agir** : travail avec le tissu associatif, mise en réseau, animation avec **3 types d'actions**
 - Rendre **plus inclusifs** les **services de transport actuels** (tarification, information)
 - Développer des **services spécifiques** : TUS, garage solidaires,...
 - **Accompagner** les publics : conseil en mobilité, plateforme de mobilité

Le site tousmobiles-kit et les cellules France Mobilités

*Francis Demoz
LMI, Délégué général*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE

Sous l'égide de FACE

Tous Mobiles

OUVRONS LE CHAMP DES MOBILITÉS





Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

ÉPISODE #2

Quelles réponses pour
favoriser les parcours d'accès
à l'emploi ?

MARDI 16 MARS 2021
14H À 15H30

ÉPISODE #3

Quelles solutions
en milieu rural ?

MARDI 4 MAI 2021
14H À 15H30

ÉPISODE #4

Quelles solutions
pour les jeunes ?

MARDI 15 JUIN 2021
14H À 15H30



Feuille de route en matière de mobilités solidaires

Ademe



Feuille de route en matière de mobilités solidaires

- ❖ Laboratoire de la mobilité inclusive (<https://www.mobiliteinclusive.com/>)
- ❖ Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) (<https://onpe.org>)
 - Outil GeoDIP : carto indicateurs de précarité énergie logement/voiture (mai 2021)
- ❖ Projets soutenus :
 - Wimoov : outil numérique de diagnostic, évaluation prog CEE
 - Croix Rouge mobilité
 - RESILITERRE : appropriation précarité énergétique logement + mobilité par les acteurs des territoires (LAET, ENTPE, AURAE)
 - APREVA : 2nde vie véhicules destinés à la casse garages solidaires
 - Réseau MOB'IN : structuration du réseau



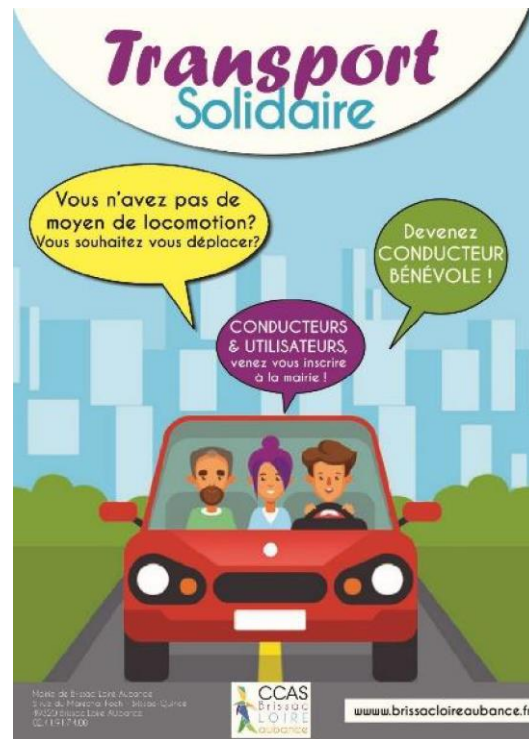
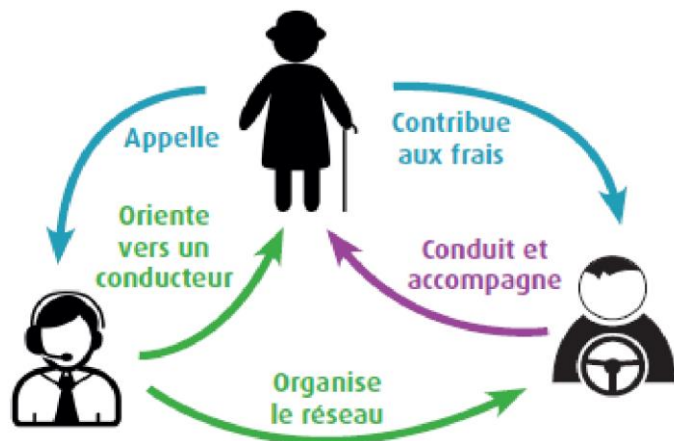
Travaux sur le transport d'utilité sociale

Cerema



Présentation des services : le transport d'utilité sociale

- Des besoins diffus
 - Isolement physique ou de moyens de transports, précarité
- Basé sur des bénévoles et leur défraiement
- Un service à la personne : aider à la mobilité mais aussi accompagner



L'ambition de faire connaître et de porter le Transport d'Utilité Sociale

- **La Fondation Macif :**

- une très bonne connaissance des tissus associatifs
- un groupe de travail spécifique avec des porteurs de projets
- une volonté de soutenir des solutions de mobilité inclusives

- **Le Cerema :**

- une longue habitude du travail avec les collectivités
- un réseau d'ingénieurs experts de la mobilité répartis sur le territoire
- une implication de plus en plus forte sur le transport d'utilité sociale

- **La volonté de :**

- faire émerger des projets dans les territoires, particulièrement dans le contexte de la Loi d'Orientation des Mobilités
- faire monter en compétence les acteurs locaux sur le TUS
- suivre et évaluer les projets pour les améliorer
- identifier et lever les freins, y compris au niveau réglementaire

Un appel à projets sur les Mobilités Solidaires

- **Ciblé**

- Projets innovants et solidaires (en particulier le TUS), pour des projets de territoire (circonscrits et intégrés) en émergence
- Pour des associations ou des collectivités

- **Un soutien financier et d'ingénierie**

- Fondation Macif : 15 k€ par projet
- Cerema : 15 jours d'ingénierie



Séquence 2 : retours de terrain

1

cellule Pays de la Loire

Cerema

2

REX en vidéos

chaîne Youtube - FM

3

**retour du webinaire des
JNMM**

Ademe



Retours d'expérience de la cellule Pays de la Loire

Mathieu Bossard (Cerema)



Les Pays de la Loire : initiatives et cadres d'appui

L'action de la Dreal appuyée par le Cerema :

- un réseau d'échanges et d'outillage
- des études thématiques



La cartographie des initiatives par l'ORTM : financement Ademe, appui du réseau Dreal-Cerema, lien France Mobilités

Les plateformes de mobilité



L'UDAMS en Loire-Atlantique : la Cellule accompagne le dossier d'expérimentation

Les nombreuses initiatives d'accompagnement solidaire (Vendée, Maine et Loire...)



L'action du GÉrontopôle PDL sur les personnes âgées :

- le partage (avec la Cellule, avec les acteurs) d'une étude sur les solutions mobilités
- une idée de fédération en Maine et Loire

REX en vidéos

Co-voit santé 63 :

<https://www.youtube.com/watch?v=8ZjpNisFfyE>

Autopartage en Ardèche :

<https://www.youtube.com/watch?v=lck5dgiuLqw&t=7s>

Pack mobilité Ploumilliau :

<https://www.youtube.com/watch?v=1gHvqYbTSs4&t=8s>

Plateforme mobilité Thouars :

<https://www.youtube.com/watch?v=eCUEOSRhN04>



Retour sur le webinaire des JNMM

Pierre Taillant (Ademe)



Retour sur le webinaire des JNMM

- ❖ Besoin de méthodes pour impliquer les partenaires dans un projet de mobilité inclusive
- ❖ Comment convaincre les élus ?
- ❖ Qui est légitime pour piloter le projet ?
- ❖ Réunir des acteurs qui se connaissent peu : mobilité, social, emploi...
- ❖ Comment impliquer les utilisateurs ?
- ❖ Comment partager le diagnostic sur un territoire ?
- ❖ Comment identifier les financements et les inscrire dans la durée ?
- ❖ Quel modèles économiques ? Quelle évolution ?
- ❖ Quels outils d'évaluation, sur quel périmètre ?



Séquence 3

1

**besoins d'accompagnement
des territoires**

sondage et expression directe

2

**besoins d'outillages des cellules
France Mobilités**

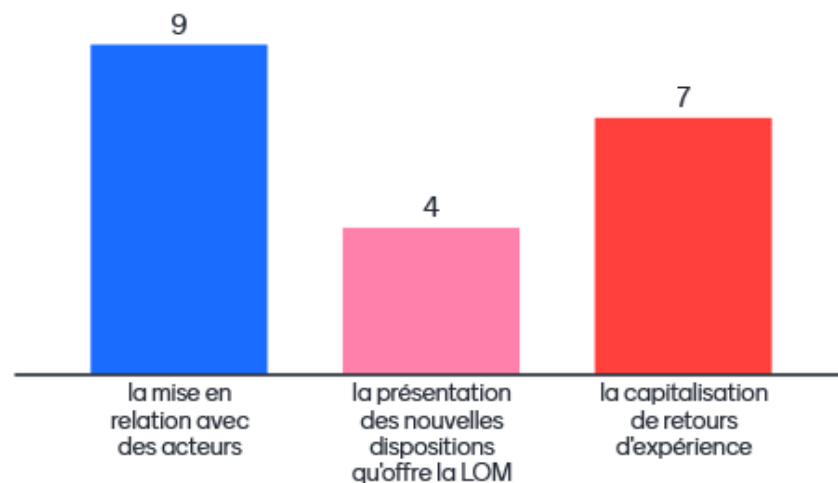
sondage et expression directe



Besoins d'accompagnement des territoires



Pensez-vous que les besoins des territoires en matière d'accompagnement dans le domaine des mobilités solidaires concernent plus particulièrement :



Expression libre : comment allons nous faire ?

Objectifs

recenser et expliciter les **besoins d'accompagnement des collectivités**

Comment ?

10'

2 QUESTIONS : **une sur les sujets, l'autre sur les méthodes** : déplacez et remplissez les post it -



vous pouvez vous **répartir sur plusieurs pages similaires** du diaporama (**attention : CTL C - CTL V** si vous voulez ajouter des post it)

Besoins d'accompagnement des collectivités : **QUELS SUJETS ?**

catalogue des acteurs
associatifs porteurs de
mobilité solidaire

Modèles éco des
solutions de
mobilité solidaire

quelles structures ou
ratios de coûts pour
déployer un service de
T.A.D ? ou de
T.U.Sociale Vs Taxi ?

quels Rex ou
exemples de
Transport d'utilité
sociale au sens
de l'art R 3133-1
du code des
transports ?

REX solutions
qui marchent

leur donner le
champ des
actions possible

Les aider à
distinguer
quels services
relèvent de la
compétence
sociale
"stricte" et
ceux qui
relèvent de la
compétence
mobilité AOM

Quels types de
services déployer ?
comment les
dimensionner ?

Quels études
mener ? Comment
les financer ?

Publics cibles

Parangonnage

Financements
possibles pour
mettre en place
un service ?

Besoins d'accompagnement des collectivités : **QUELS SUJETS ?**

Disposer des idées de coûts de certaines actions mises en oeuvre

Les limites / opportunités / conditions de mises en oeuvre des solutions

Prise de compétences des collectivités avec la LOM

Répartition des rôles entre les collectivités (AOM, communes, département)

Comment mettre en place le bon service qui répond au besoin du territoire ?

Interactions missions en tant qu'AOM et possibilités de service

Comment toucher toutes les publics concernés par la mobilité solidaire ?

Quels modèles économiques possibles de mise en place d'un service de mobilité solidaire ?

Besoins d'accompagnement des collectivités : QUELLES MÉTHODES ?

Co construction
participative incluant
l'expertise d'usage

Echanges /
Questionnaires

Disposer d'une
cartographie de tous
les acteurs
concernés et à
mobiliser (ou types
d'acteurs)

Exemple
d'enquêtes
simples pour
permettre de
faire le
diagnostic puis
d'évaluer les
solutions par
les usagers

agir à quelle
échelle ?

Diagnostics et mise en place
de scénarios / projections
possibles

Diagnostic
partagé

Expérimenter
avant de
péreniser

Cahier de
services pour
accompagner/
orienter les
collectivités

Coordination / fédération des
acteurs de la mobilité solidaire
(inclure le département sous sa
compétence sociale)

Ateliers

Besoins d'accompagnement des collectivités : QUELLES MÉTHODES ?

budget pour
organiser des
visites terrain
de territoires
précurseur avec
les
collectivités:?

Enquête usagers
/ bénéficiaires

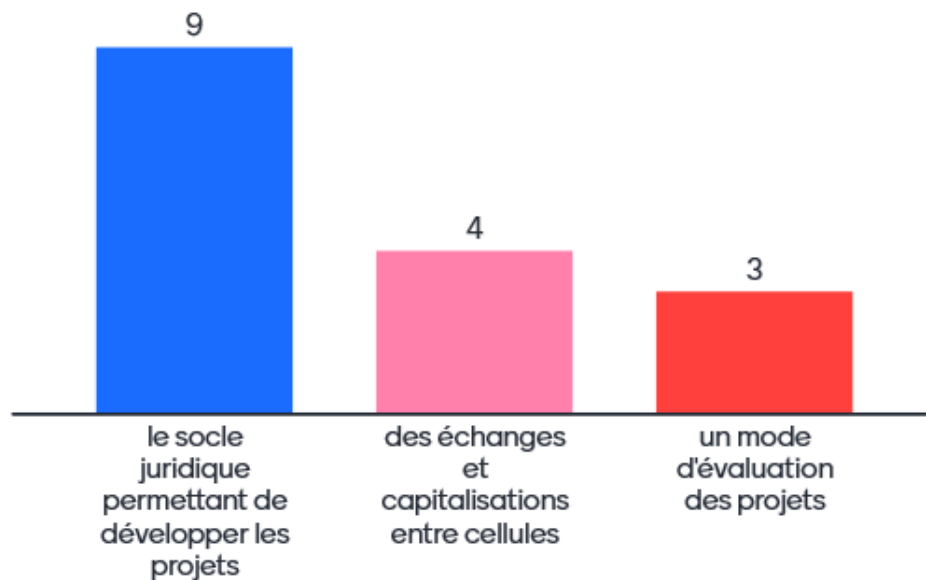
Quels types
d'enquête pour
mieux connaître
les besoins ?

vulgarisation,
pédagogie,
simplicité = limiter le verbiage juridique et parler concret
auprès des territoires

Besoins d'outillage des cellules



Souhaitez-vous un outillage des cellules concernant prioritairement :



Expression libre : comment allons nous faire ?

Objectifs

recenser et expliciter les **besoins d'outillage des cellules**

Comment ?

10'

2 QUESTIONS : **une sur les sujets**, **l'autre sur les méthodes** : déplacez et remplissez les post it -



vous pouvez vous **répartir sur plusieurs pages similaires** du diaporama (**attention : CTL C - CTL V** si vous voulez ajouter des post it)

Besoins d'outillage des cellules : QUELS SUJETS ?

Question juridique sur communes appartenant à une communauté de communes non AOM mais qui sont historiquement rattachées à un syndicat mixte de transports

Références juridiques

Video de solutions / témoignages

Fiches pédagogiques

Fiches solutions

Les références juridiques qui permet aux différents acteurs d'intervenir en matière de mobilité solidaire, pour mieux comprendre la cartographie globale et les compétences/missions...

Cahier juridique pour accompagner/expliciter les besoins/demandes/solutions des collectivités (interactions entre LOM/code des transports/etc)

retours d'expérience d'accompagnements

veille sur les décrets d'application de la LOM

Besoins d'outillage des cellules : QUELS SUJETS ?

Les différents types de TUS et leurs coûts financiers et en ressources humaines

La notion de responsabilité est effectivement très importante

Y a t il un retour d'expérience sur les interventions des ambassadeurs France mobilité en France? Cela permettrait de toucher davantage des élus que les techniciens.

Comment les aider à distinguer quels services de mobilité solidaire (existants et à venir) relèvent de la compétence sociale "stricte" et ceux qui relèvent de la compétence mobilité AOM : méthodes...

les structures de coûts d'exploitation de lignes de transports ? comment lever le bon niveau de Versement transport ?

Besoins d'outillage des cellules : QUELLES MÉTHODES ?

Rôle des DDT-M //
cellule et
articulation ANCT /
Cellule

des réunions du
réseau
régulières des
membres des
cellules france
mobilité?

quel lien ANCT/
France
mobilités?

quel temps en ETP
pour poursuivre le
SAV LOM par les
cellules d'appui en
2021? notamment
organisation de
webinaire

Vidéos REX du type de
celle du THouarsais

Partager des contacts
à passer aux
collectivités
demandeuses

Moments de
partage -
Rencontres /
Diffuser les
ressources

Temps d'échanges dédiés
sur des accompagnements
réalisés sur des sujets de
mobilité solidaire

Nous aider à évaluer le
temps à passer au sein
des cellules pour aider la
mise en oeuvre de ces
projets de mobilité
solidaire: à quel moment
l'intervention de la cellule
s'arrête, quelle aide à
apporter aux territoires, sur
quels points en particulier?

CONCLUSIONS

David Caubel : DGITM - MINT

- ❖ **Remerciements** pour ces échanges sur la mobilité solidaire, qui permettent d'orienter les productions nationales, pour permettre aux cellules de développer leurs actions
- ***L'équipe nationale reviendra prochainement vers les cellules avec des propositions***
- ❖ **La poursuite** de l'action des cellules **s'inscrit dans ce contexte de synergie** :
 - ✓ Mobilisation des **ambassadeurs France Mobilité**
 - ✓ Articulation du travail des cellules avec celui des **DDT**, pour être en synergie au plus proche des acteurs de terrain
 - ✓ Synergie avec les **programmes portés par l'ANCT** : Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville, contrats de relance et de transition écologique





MERCI